Image not found or type unknown

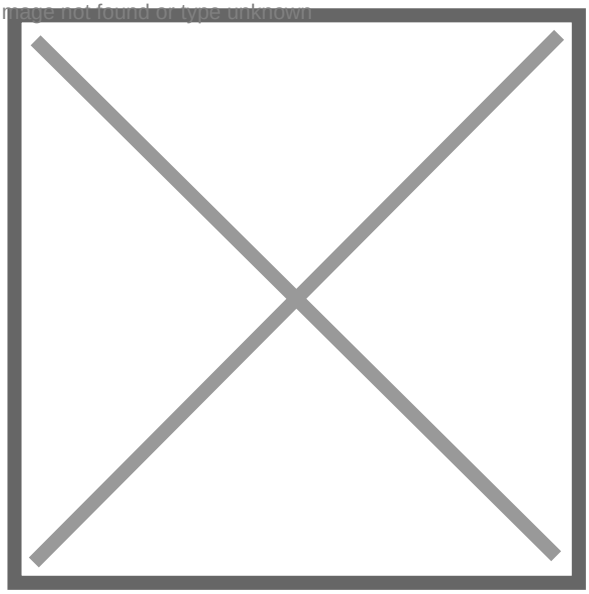

Produit reçu non conforme - obligé de le renvoyer ?

Par **nicop91**, le **31/12/2011** à **14:29**

Bonjour,
J'ai acheté il y a peu une cigarette électronique sur internet. Lors de la réception de mon colis, je me suis aperçu qu'il ne s'agissait pas du produit que j'avais commandé, mais d'un autre vendu plus cher (qui ne correspond pas vraiment à ce que je voulais). J'ai donc fait une réclamation au sav, qui m'a renvoyé un colis avec le produit commandé, ainsi qu'une enveloppe pour le renvoi du 1er produit. Je viens de m'apercevoir que le produit reçu est encore non-conforme, puisqu'il manque une pièce de la cigarette électronique !

Je vais bien sûr renvoyer un message au sav pour exiger la pièce manquante.
Ma question est donc: suis-je obligé de renvoyer le 1er produit reçu, dans la mesure où il s'agit d'une erreur de leur part et aucunement de la mienne ? (Qui plus est, ils ont refait une 2ème erreur par la suite...).

D'avance merci !

Par **alterego**, le **03/01/2012** à **09:10**

Bonjour,

Moralité n'achetez pas sur Internet si vous ne voulez pas vous faire b.....

Il y a des sites et des vendeurs très honnêtes, on ne leur retirera pas. En revanche, Internet a

ouvert la porte à des malhonnêtes qui pullulent.

Erreur de leur part ou pas, conserver l'objet serait la preuve que certains acheteurs ne valent pas mieux qu'eux.

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés